Accusé de réception en préfecture
017-241700434-20181018-20181018-6-DE
Date de télétransmission : 25/10/2018
Date de réception préfecture : 25/10/2018

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE

Date de convocation 12/10/2018

Date de publication : 25/10/2018

SÉANCE DU **18 OCTOBRE** 2018 à VAUCANSON (PERIGNY)

Sous la présidence de, M. Jean-François FOUNTAINE (Président),

Autres membres présents : M. Christian PEREZ (jusqu'à la 10ème question), Mme Brigitte DESVEAUX, M. Henri LAMBERT (jusqu'à la 13ème question), Mme Martine VILLENAVE, M. Antoine GRAU, M. Daniel VAILLEAU, Mme Séverine LACOSTE, M. Jean-Louis LÉONARD, M. Roger GERVAIS, M. Serge POISNET, M. Jean-Luc ALGAY, Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU, M. Guy DENIER, M. David CARON, M. Michel SABATIER, Vice-présidents ; Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX (jusqu'à la 11ème question), M. Christian GRIMPRET, M. Alain DRAPEAU (jusqu'à la 15ème question), M. David BAUDON, M. Dominique GENSAC, M. Jean-Philippe PLEZ, M. Vincent COPPOLANI, M. Éric PERRIN (jusqu'à la 13ème question), autres membres du Bureau communautaire.

Mme Elyette BEAUDEAU, M. Philippe BOUSSIRON, Mme Sally CHADJAA (jusqu'à la 15ème question), M. Frédéric CHEKROUN (jusqu'à la 11ème question), Mme Mireille CURUTCHET, M. Vincent DEMESTER, Mme Patricia DOUMERET, Mme Patricia FRIOU, Mme Sophorn GARGOULLAUD (à partir de la 9ème question), Mme Magali GERMAIN, M. Didier GESLIN (jusqu'à la 13ème question), Mme Bérangère GILLE, M. Christian GUÉHO, Mme Anne-Laure JAUMOUILLIÉ (jusqu'à la 13ème question), M. Patrice JOUBERT (jusqu'à la 15ème question), M. Pierre LE HÉNAFF, Mme Catherine LÉONIDAS (jusqu'à la 10ème question), M. Pierre MALBOSC, M. Jean-Michel MAUVILLY (jusqu'à la 13ème question), Mme Aurélie MILIN, M. Jean-Claude MORISSE, M. Hervé PINEAU, Mme Martine RICHARD (jusqu'à la 15ème question), M. Pierre ROBIN, Mme Mathilde ROUSSEL (jusqu'à la 13ème question), Mme Salomée RUEL, M. Yves SEIGNEURIN, Mme Catherine SEVALLE (à partir de la 4ème question), Mme Anna-Maria SPANO, Mme Nicole THOREAU, M. Alain TUILLIÈRE, M. Paul-Roland VINCENT (jusqu'à la 13ème question), Conseillers.

Membres absents excusés : M. Christian PEREZ procuration à M. Jean-François FOUNTAINE (à partir de la 11ème question), M. Henri LAMBERT procuration à M. Antoine GRAU (à partir de la 14ème question), Vice-présidents, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX procuration à Mme Sophorn GARGOULLAUD (à partir de la 12ème question), M. Alain DRAPEAU procuration à M. Christian GRIMPRET (à partir de la 16ème question), M. Yann HÉLARY procuration à M. Pierre ROBIN, M. Éric PERRIN (à partir de la 14ème question), autres membres du Bureau communautaire.

Mme Séverine AOUACH-BAVEREL procuration à M. Pierre MALBOSC, M. Jean-Claude ARDOUIN procuration à M. Guy DENIER, Mme Gabrielle BAEUMLER procuration à Mme Elyette BEAUDEAU, Mme Brigitte BAUDRY, Mme Catherine BENGUIGUI procuration à M. Vincent COPPOLANI, M. Patrick BOUFFET procuration à M. Vincent DEMESTER, M. Michel CARMONA procuration à M. Jean-Philippe PLEZ, Mme Sally CHADJAA (à partir de la 16ème question), M. Frédéric CHEKROUN (à partir de la 12ème question), Mme Nadège DÉSIR, Mme Sylvie DUBOIS procuration à M. Henri LAMBERT (jusqu'à la 13ème question), M. Philippe DURIEUX procuration à M. Jacques PIERARD, Mme Samira EL IDRISSI, Mme Sophorn GARGOULLAUD procuration à Mme Séverine LACOSTE (jusqu'à la 8ème question), M. Didier GESLIN (à partir de la 14ème question), M. Dominique HÉBERT, M. Arnaud JAULIN procuration à M. Serge POISNET, Mme Anne-Laure JAUMOUILLIÉ (à partir de la 14ème question), M. Brahim JLALJI, M. Patrice JOUBERT (à partir de la 16ème question), M. Jonathan KUHN, Mme Véronique LAFFARGUE procuration à M. Jean-Michel MAUVILLY(jusqu'à la 13ème question), Mme Line LAFOUGÈRE (représentée par M. Philippe BOUSSIRON), M. Jacques LEGET procuration à Mme Nicole THOREAU, Mme Catherine LÉONIDAS procuration à Mme Anna-Maria SPANO (à partir de la 11ème question), M. Jean-Michel MAUVILLY (à partir de la 14ème question), Mme Martine RICHARD procuration à Mme Bérangère GILLE (à partir de la 16ème question), M. Michel ROBIN procuration à M. Pierre LE HÉNAFF, M. Didier ROBLIN procuration à M. Jean-Luc ALGAY, Mme Mathilde ROUSSEL (à partir de la 14ème question), Mme Catherine SEVALLE (jusqu'à la 3ème question) procuration à M. Paul-Roland VINCENT, M. Jean-Marc SOUBESTE procuration à Mme Brigitte DESVEAUX, Mme Chantal VETTER procuration à M. Michel SABATIER, M. Stéphane VILLAIN procuration à M. Jean-Louis LÉONARD, M. Paul-Roland VINCENT (à partir de la 14ème question), Conseillers.

Secrétaire de séance : M. Jacques PIERARD.

Nombre de membres en exercice	80	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	56	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	18	Suffrages exprimés :	74
		Pour l'adoption :	74
Nombre de votants :	74	Contre l'adoption :	0

N°6

Titre / GIP LITTORAL AQUITAIN - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

Monsieur Perez expose qu'à la création de la région Nouvelle-Aquitaine, le GIP Littoral Aquitain a été missionné par ses membres pour conduire la définition d'un projet littoral à l'échelle de la nouvelle région. Sont actuellement membres du GIP l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, les trois départements littoraux et les établissements publics de coopération intercommunale disposant d'une façade littorale de l'ex-région Aquitaine.

Dans cette perspective, et dans l'attente du renouvellement de ses membres et un élargissement au nouveau périmètre de la région prévu au 1er janvier 2021, il a proposé à l'ensemble des territoires littoraux de l'ancienne région Poitou-Charentes, à savoir le Département de la Charente-Maritime et les établissements publics de coopération intercommunale disposant d'une façade littorale, de passer des conventions bilatérales.

Le Conseil communautaire est appelé à se prononcer lors de sa séance du 18 octobre 2018 sur l'adhésion de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle au GIP Littoral Aquitain.

En conséquence, un représentant de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle sera systématiquement invité aux réunions du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale du GIP Littoral Aquitain à compter de la signature de la convention.

Après délibération, le Conseil communautaire décide de désigner un représentant de la Communauté d'Agglomération au sein du GIP Littoral Aquitain.

La candidature de M. Jean-Louis LÉONARD est proposée comme représentant de la Communauté d'Agglomération au sein du GIP Littoral Aquitain.

Conformément à l'article L.2121-21 du CGCT, le Conseil communautaire décide à l'unanimité de ne pas voter à bulletin secret.

Votants : 74
Abstentions : 0
Suffrages exprimés : 74
Pour : 74
Contre : 0

Monsieur Jean-Louis LÉONARD, ayant obtenu l'unanimité, est désigné comme représentant de la Communauté d'Agglomération au sein du GIP Littoral Aquitain.

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ
POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION
LE VICE-PRÉSIDENT

Christian PEREZ